

**CLUB DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA
METROPOLE DE LYON**

- > ACTEURS
- > COMMUNES
- > TERRITOIRES

COMPTE-RENDU 30

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2015

**« PLAN D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE : ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION ET
PERSPECTIVES »**

HOTEL DE LA METROPOLE

Contexte et objectifs

Voté en 2006, le plan d'éducation au développement durable de la Métropole de Lyon, est en cours de révision. Composé d'orientations générales et de 15 fiches actions opérationnelles, ce plan est mis en œuvre en lien avec les communes et un accompagnement par des associations conventionnées. Il propose de nombreux outils, des ressources pour des projets pédagogiques vers les scolaires mais aussi à destination des familles (santé environnementale, mobilité, déchets, eau, nature et biodiversité, projet urbain, risques, air, environnement sonore, commerce équitable ...).

Sa mise en révision a pour objectif de concevoir de nouvelles orientations qui seront proposées au Conseil Métropolitain en 2016. Deux axes seront privilégiés :

- l'accompagnement de groupe d'adultes dans des projets éco-citoyens,
- le soutien prioritaire aux structures en démarche globale de développement durable (écoles, collèges, centres sociaux, accueils collectifs de mineurs, ...)

Cette dernière orientation rejoint les préoccupations du ministère de l'Éducation Nationale qui par sa loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a introduit l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le code de l'éducation. Ainsi, pour les collèges, à l'initiative du ministère de l'Éducation Nationale, une labellisation d'établissement en démarche de développement durable est effective et fait l'objet d'une concertation avec la Métropole de Lyon et la Région Rhône-Alpes. Pour les écoles, la démarche définie à l'échelle nationale est nouvelle et doit être déclinée à l'échelle de chaque académie.

L'objectif principal de cette séance du club Développement Durable est d'échanger sur les nouvelles lignes directrices du futur plan d'éco-citoyenneté de la Métropole de Lyon et de recueillir l'expression des communes. Elle vise également au travers de témoignages concrets à favoriser l'échange d'expériences pour permettre leur démultiplication.

Principaux éléments de discussion

Changer d'approche :

- Une EDD qui s'inscrit dans le quotidien des personnes et qui part de leurs représentations

Au travers des échanges de l'après-midi, on entend une affirmation commune de la nécessité et de la volonté de sortir du discours moralisateur et descendant : dépasser l'injonction à l'éco-geste. Côté Métropole, cela se traduit par l'envie d'ouverture vers d'autres publics (adultes, structures d'éducation populaire...); côté Éducation Nationale (EN), au travers des nouveaux dispositifs et orientations présentées qui affirment fortement le principe d'une « éducation au choix ».

- Une EDD qui s'illustre à différents niveaux dans une recherche de cohérence globale

Pour donner du poids aux actions d'EDD, il faut veiller à ce qu'elles s'inscrivent en cohérence avec un fonctionnement global, que ce soit à l'échelle d'un établissement pour l'Éducation Nationale (avec label E3D : Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable) ou à l'échelle des territoires pour la Métropole de Lyon (collaboration au sein du triptyque Éducation Nationale-Métropole-Commune). Cette recherche de cohérence entre le discours et les actes, ressort comme un objectif à poursuivre également pour les différentes structures intervenant auprès des publics (à l'image de l'Agenda21 interne des centres sociaux d'Oullins).

- Une EDD qui concerne tout le monde, à tous les âges de la vie

Il ressort des échanges une conviction partagée que l'EDD doit aussi concerner et impliquer :

- les adultes, que ce soit dans les territoires, avec les habitants,
- ou dans les écoles et collèges, avec l'ensemble de la communauté éducative.

Il s'agit donc de soutenir le développement d'actions collectives et les projets éco-citoyens sur les territoires et d'enclencher dans les écoles des démarches globales de DD impliquant personnels, enseignants et parents.

- Donner de la valeur au-delà de l'impact environnemental

Au-delà de l'exemplarité écologique à tout prix, il est nécessaire de savoir valoriser les actions à fort impact pédagogique (objectif de l'EDD) en se donnant les moyens de communiquer, y compris sur la dimension sociale des actions menées.

Faciliter l'articulation avec les communes et la communication entre institutions

Les communes ont un rôle pivot en faisant le lien avec les politiques publiques de la Métropole d'une part et avec les acteurs de terrain d'autre part (écoles, associations, structures d'éducation populaire, comités de quartier ...). Pour cela, disposer au sein de chaque commune d'un relais politique et technique apparaît comme une clé pour une bonne collaboration et circulation de l'information à double sens. Ces référents interservices pourraient ainsi être des relais sur le terrain du plan EDD mais aussi des personnes ressources pour l'Éducation Nationale dans le développement et l'accompagnement du label E3D (repérage des écoles engagées, définition des critères, visite de labellisation). Par ailleurs, le développement d'outils facilitant la circulation d'informations, le repérage des ressources disponibles et des acteurs apparaît comme un atout pour le renforcement des partenariats, de la rencontre et de la collaboration à toutes les échelles (notion de réseau).

L'effet « boule de neige »

Qu'il s'agisse du développement du label E3D dans les établissements scolaires, de l'A21 des centres sociaux, comme de la mobilisation des publics adultes, il apparaît en toile de fond aux échanges de cette séance l'idée d'une mobilisation qualitative qui permette progressivement d'élargir le cercle en s'adaptant au public et au contexte. Il s'agit d'enclencher des processus avec ceux qui sont déjà actifs pour expérimenter, ancrer des valeurs et une culture commune et ensuite pouvoir donner envie à d'autre. Ainsi, la notion de progressivité apparaît en filigrane des différents dispositifs présentés donnant toute son importance au fait de savoir se donner du temps.

PROGRAMME

- 14h00 - 14h15** **Contexte de la séance et présentation des orientations pour le nouveau Plan d'éducation à l'éco-citoyenneté de la Métropole de Lyon**
Bruno Charles, Vice-président de la Métropole de Lyon, chargé du développement durable, de la biodiversité, de la trame verte et de la politique agricole
- 14h20 - 14h40** **Éléments d'évaluation du Plan d'éducation au développement durable**
Olivier Martel, chef de projet plan d'éducation au développement durable
- 14h40 – 15h00** **Orientations du Ministère de l'Éducation Nationale sur le développement durable**
Éric Large, IEN Lyon 7 – 2, Coordonnateur département Rhône
Alban Heinrich, IA IPR Physique Chimie, Coordonnateur Académique EDD
Marie-Laure JALABERT, IA IAPR Histoire-Géographie
- 15h00 - 15h25** **Introduction aux ateliers : Partage d'expériences au travers de 4 témoignages flash :**
- Conseil de quartier de la Guillotière : *Chantal DELOR, Vice-présidente du Conseil de quartier de la Guillotière*
- Centres sociaux d'Oullins (Agenda 21) : *Olivier BORIUS, Directeur*
- Labellisation des écoles : *Béatrice Venard - Conseiller pédagogique EDD - Direction Académique du Rhône*
- Collège Professeur DARGENT - Lyon 3^{ème} : *Cécile Kosloff, enseignante de SVT*
- 15h35 – 17h45** **Ateliers de contribution au futur Plan éco-citoyen**
Chaque participant participe au choix à un 1er atelier (1h) puis à un 2ème (1h) :
1- Dynamique éco-citoyenne : l'engagement du public adulte
Avec Chantal DELOR, Vice-présidente du Conseil de quartier de la Guillotière.
2- Éducation populaire et développement durable : défis et opportunités
Avec Olivier BORIUS, Directeur de l'Association des centres sociaux d'Oullins
3- Démarche globale de développement durable dans les écoles : partenariats, labellisation DD, ...
Avec Béatrice Venard - Conseiller pédagogique Développement Durable - Direction Académique du Rhône
4- Le développement durable dans les collèges : des objectifs à Partager
Avec Cécile Kosloff, enseignante SVT au collège Professeur DARGENT, Lyon 3^{ème}
- 17h45 – 18h00** **Conclusions et clôture**
Restitution/synthèse des grandes idées pour chacun des 4 ateliers

CONTEXTE ET PRESENTATION DES ORIENTATIONS POUR LE NOUVEAU PLAN D'ÉDUCATION À L'ÉCO-CITOYENNETÉ DE LA MÉTROPOLE DE LYON	4
ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION DU PLAN D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
ORIENTATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	10
PARTAGE D'EXPÉRIENCES : TÉMOIGNAGES	13
SYNTHÈSE DES ATELIERS DE CONTRIBUTION	17
CLOTURE	24

CONTEXTE ET PRESENTATION DES ORIENTATIONS POUR LE NOUVEAU PLAN D'ÉDUCATION À L'ÉCO- CITOYENNETÉ DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Bruno CHARLES

*Vice-président de la Métropole de Lyon, chargé du développement durable,
de la biodiversité, de la trame verte et de la politique agricole*

Le Club Développement Durable est un lieu extrêmement important de concertation avec les communes. En effet, toute politique n'a de sens que si elle est relayée et que les communes se l'approprient et la mettent en œuvre sur leurs territoires. Avec le passage à la Métropole, nous avons changé de nature de collectivité mais la nature des relations n'a pas changé : les communes restent l'échelon citoyen légitime de mise en œuvre vis-à-vis du citoyen. Nous avons la volonté dans toutes les politiques de Développement Durable de travailler avec vous, de s'appuyer sur vous, de concerter, de co-construire ces politiques car sinon, nous sommes persuadés qu'elles ne seront pas efficaces. Ainsi, nous avons mis en œuvre un petit groupe de travail pour préparer les clubs Développement Durable en y associant les communes. Cela implique aussi que vous puissiez nous interpeller sur des sujets, proposer des groupes de travail plus particuliers sur tels ou tels territoires ou thèmes. Vos suggestions sont donc les bienvenues.

Sur le sujet d'aujourd'hui, je voudrai d'abord remercier nos participants :

- M Large, avec qui nous travaillons depuis un moment déjà
- M Heinrich, qui nous a rejoints avec la montée en charge de la problématique collège avec la Métropole
- Mme La présidente des Centres Sociaux d'Oullins qui est notre partenaire depuis un moment
- le conseil de quartier de la Guillotière : des partenaires qui ont déjà travaillé et qui sont là pour restituer cette expérience, pour la faire grandir.

Le plan local d'éducation au Développement Durable est une politique maintenant rodée et qui présente des résultats. Elle a été co-construite pendant plusieurs années, notamment avec les associations, l'Éducation Nationale et le Grand Lyon. Aujourd'hui, il y a pratiquement 30 000 enfants par an qui bénéficient d'au moins 3 demi-journées d'animation scolaire, soit un tiers des enfants de primaire. Il s'agit donc d'une vraie politique publique qui a pris de l'ampleur.

A la fin du mandat précédent, nous avons voulu faire un bilan et donner des orientations pour faire évoluer ce plan. C'est ce que nous allons vous présenter aujourd'hui. A ce stade ce sont des propositions qui doivent être discutées avec vous. Nous aurons, dans cette période de transition, un club Développement Durable au printemps 2016 qui permettra, une fois cette concertation avec les communes réalisée, de finaliser ces orientations pour les années à venir. Aujourd'hui, c'est donc le premier pas d'une concertation qui aboutira à des orientations définitives fixées au printemps.

L'Éducation au Développement Durable est une politique qui fonctionne bien et qui est appropriée par les communes. C'est un grand plaisir pour moi, car lors des négociations budgétaires il y a des maires qui insistent pour que l'éducation à l'environnement ne fasse pas les frais des baisses budgétaires de la Métropole. Je lance donc un appel aux adjoints à l'éducation et à la jeunesse : qu'ils continuent à inciter leurs maires pour qu'ils interviennent en ces lieux pour dire qu'il ne faut pas diminuer les budgets consacrés à l'éducation à l'environnement. Je vous remercie des interventions des années passées et j'espère que ça va continuer !

Dans notre approche du Développement Durable, nous sommes partis du constat qu'aujourd'hui, il ne suffit plus de former les générations futures. On est en train de rentrer dans le temps des conséquences. Si on se contente de former les générations futures, trois quart des personnes qui seront en situation de responsabilité (élus, ou responsables d'entreprise) d'ici 2050 -qui est pour beaucoup d'études une date importante où on verra bien si on a réussi à construire un monde soutenable ou pas- sont déjà sortis de l'école. Aussi, on ne peut plus se contenter de dire « puisqu'on a échoué avec les adultes, on va former les jeunes ». Il s'agit bien de trouver des espaces où travailler avec nos concitoyens pour construire ensemble les solutions nouvelles qui permettront de garder une qualité de vie suffisante dans un monde qui va se bouleverser.

Aujourd'hui, nous souhaitons ouvrir un peu plus le plan à deux dimensions :

- continuer et conforter le travail avec l'Éducation Nationale dans un soutien aux démarches globales, avec une prise en compte de plus en plus importante de par les directives du ministère, mais aussi une très grande volonté au rectorat et chez les enseignants
- aller plus loin et travailler à réunir les habitants sur des projets éco-citoyens, avec les communes par l'ouverture sur les structures d'éducation populaire, sur les quartiers, etc. Avec un pari que l'écocitoyenneté peut redonner du souffle à l'éducation populaire... et inversement !

Il y a un très fort enjeu à travailler avec les habitants en proposant des solutions, que ce soit :

- sur l'énergie : on sait que l'énergie va augmenter et les études du plan climat montrent qu'au moins 20% de la population va être touchée ; il y a un travail à faire avec les citoyens sur la sobriété énergétique, sur les usages, sur les comportements, qui est fondamental
- sur l'alimentation : on sait qu'on va vers des crises alimentaires majeures au niveau mondial. 1/3 des terres sont érodées et on va vers une restriction des terres cultivables dans le monde. Dans d'autres pays du monde, on aura des famines. Ici, il n'y en aura pas, mais imaginez si le prix des aliments double, les conséquences que cela aura dans les quartiers. Puisque la Métropole a la compétence agriculture depuis le 1^{er} janvier, nous travaillons au développement des circuits courts alimentaires qui peuvent permettre aux paysans de vivre de leurs productions et aux habitants de se nourrir avec des aliments de qualité à des prix raisonnables. Mais ça ne se construit pas tout seul. Il y a des initiatives qui existent, comme VRAC qui est une coopérative de consommation dans les structures d'éducation populaire. Il faut réunir des habitants autour de ces constructions de circuits courts et d'alimentation de qualité avec un travail à la fois sur la santé et sur l'alimentation.

On peut prendre ainsi tous les aspects de la vie quotidienne : nous avons la capacité, en lien avec les territoires et avec les politiques du Grand Lyon à vous ouvrir des espaces pour monter, avec vos habitants, des projets qui relèvent de l'éco-citoyenneté et qui permettent du mieux vivre pour tous. Si on a 30 associations dans le plan et que chacune conduit 2 projets par an. En 5 ans, on peut conduire beaucoup de projets pour faire monter les questions d'alimentation, de déplacement, d'énergie, de pollution intérieure, de biodiversité, ... Nous avons une réelle force de frappe si on le fait ensemble.

C'est une orientation que j'ai souhaité impulser et qui repose sur une chose : l'échelon légitime sur le terrain que sont les communes. Une consigne a été donnée aux associations : que 20% des crédits qui leurs sont attribués se fassent avec des groupes d'adultes. Mais la capacité de faire le lien avec les habitants pour monter des projets repose sur vous, élus municipaux : sachez qu'il y a un espace pour cela et que pour une fois, il y a encore un volant budgétaire.

Nous avons essayé dans le mandat précédent de dire qu'il ne suffit pas de faire des animations et qu'il faut faire en sorte que ce soit cohérent. Par exemple suite à une animation sur le tri des déchets, les enfants voient le personnel mettre tous ce qu'ils ont triés dans une seule et même corbeille ! L'animation n'a alors servi à rien... Il y a là un jeu subtil d'une relation triangulaire : à côté de l'éducation nationale, c'est la Métropole de Lyon qui est chargée des déchets, et les communes qui s'occupent des écoles. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas réussi à faire en sorte que ce triangle soit cohérent en termes d'écocitoyenneté avec le fonctionnement de l'école, sauf par l'intermédiaire du concours « Défi Écol'énergie ».

Je lance un appel aux communes : s'il y en a qui souhaitent recenser des écoles qui tendent vers un fonctionnement global plus écologique, on concentrera nos animations sur celles-ci. On souhaite concentrer le temps donné et l'argent sur des équipes qui mettront en œuvre de manière cohérente un fonctionnement véritablement éco-citoyen de l'école en responsabilisant autant les enseignants, les élèves que les parents. Je suis persuadé qu'on peut réussir.

Nous ne sommes qu'au début d'une année de redéfinition et de concertation avec vous, donc si vous avez des questions, je suis ouvert.

ECHANGES

Christine Milani, Direction de l'éducation à la Ville de Lyon

On pourrait peut-être ajouter au triptyque enseignants-élèves-parents, les centres de loisirs. Avec la réforme, les animateurs et directeurs de centres sont entrés dans les écoles. C'est un temps qu'il ne faut pas oublier en termes de cohérence car il est important. Ne pas oublier aussi les personnels municipaux.

2^e point, vous avez ciblé 20% de budget des associations sur un public adulte. Est-ce en supplément des actions déjà menées ou est-ce pris sur l'enveloppe qui était avant dédiée aux enfants ?

Bruno Charles, VP Métropole de Lyon

Deux réponses. D'abord, si j'ai un soutien très fort des maires, je pourrai peut-être augmenter le budget... mais je n'y crois pas. Mais ne soyez pas inquiets, on finançait déjà tellement de choses diverses et variées que je prends le pari qu'on peut ne pas diminuer (ou peu) le volume scolaire tout en réorientant le reste.

Sur la réforme des temps scolaires, l'orientation prise jusqu'à présent est que les animations financées soient sur le temps scolaire. J'ai eu des pressions amicales de certains maires demandant à financer aussi des animations sur le périscolaire. J'ai dit non car si on déplace ces animations du temps scolaire au périscolaire, on n'y gagne rien et la réforme des temps scolaires est dévoyée. Aujourd'hui, les animations doivent rester –et l'Éducation Nationale a son mot à dire également à ce sujet- sur le temps scolaire. Après, il y a peut-être des moyens de faire le pont entre les deux. Aux écoles et aux communes de créer ces ouvertures entre les deux.

Concernant l'inclusion des centres de loisirs, oui évidemment. Quand je parle d'éducation populaire, toutes les structures peuvent se saisir du plan, que ce soit centre sociaux, maisons de quartier ou centres de loisirs.

Une participante

Intégrez-vous aussi dans les acteurs possibles les conseils municipaux d'enfants ?

Bruno Charles, VP Métropole de Lyon

Pourquoi pas. A partir du moment où le projet proposé est cohérent et implique des enfants, oui.

Joël Tronchon, Adjoint 9^e arrondissement de Lyon

Comment s'articule le soutien de la Métropole avec les actions des Agences Locales de l'Énergie ?

Bruno Charles, VP Métropole de Lyon

C'est simple : les actions des ALE sont financées par la Métropole dans le cadre du plan. Et le défi école-énergie est un des exemples les plus intéressants car il mobilise toute la communauté éducative autour de l'objectif de moins 8% de consommation d'énergie. Les enfants s'organisent ainsi de manière à être citoyens actifs de leur espace. C'est une des plus jolies réussites à mon avis. Aux restitutions, la maturité des questions posées par les élèves après le défi école-énergie est remarquable. Ce qui montre bien que lorsqu'on les implique de manière active, les enfants deviennent éco-citoyens par les questions qu'ils se posent.

Denis Bernadet, animateur de la séance

Je vous propose qu'on en reste là pour l'instant car nous avons beaucoup de choses à partager cet après-midi. Au menu, encore une heure ensemble en plénière avec une mise de fonds : l'évaluation du plan par Olivier Martel, la présentation dans les grandes lignes des orientations de l'Éducation Nationale et puis 4 témoignages d'expérience qui seront des portes d'entrée vers les ateliers. La nature de ces ateliers est de recueillir vos pistes et orientations pour alimenter, enrichir ce futur plan. C'est l'idée d'un foisonnement et de vous entendre.

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION DU PLAN D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Olivier MARTEL

Chef de projet plan d'éducation au développement durable

Support de présentation en Annexe 1

Rappels sur le plan actuel

L'évaluation du plan a été menée pendant plus de 2 ans avec plusieurs bureaux d'étude (CNRS, Université Aix-Marseille). Il s'agit ici d'une présentation très synthétique du travail mené.

Pour rappel, le plan d'éducation au Développement Durable a été voté par le Grand Lyon en 2006 et reconduit pour le mandat passé. Il a pour orientations générale :

- l'éducation au territoire,
- à la citoyenneté
- tout au long de la vie.

Il se compose de 15 fiches actions thématiques opérationnelles avec des référents dans chaque direction du Grand Lyon sur ces projets. Il est mis en œuvre par le groupe interservices, qui intègre aujourd'hui de nouvelles directions (éducation pour les collèges, Parcs et jardins, ou encore Habitat et solidarité sur le volet social). Nous sommes également accompagnés par 31 associations conventionnées, en lien avec les communes, les syndicats mixtes, la Direction académique du Rhône et depuis plus récemment avec le Rectorat.

La Métropole de Lyon est inscrite aussi dans une dynamique nationale et représente l'Association des Communautés Urbaines de France à l'Espace Nationale de Concertation EDD où sont présents plusieurs ministères : Écologie, Éducation Nationale, Agriculture, ex-Jeunesse et Sports mais aussi Affaires étrangères, Intérieur, etc.

Quelques exemples de projets menés : parrainage de plantations d'arbres avec la Voirie, le défi école énergie (<http://www.defiecolenergie.fr>), l'éducation à la mobilité, la création d'une fresque avec Cité de la Création devant l'école Jean Macé...

La mise en œuvre du est faite par 80 équivalents temps pleins, essentiellement dans les associations conventionnées ou autres structures type syndicats mixtes et à la Métropole.

C'est aussi des équipements, avec des synergies à renforcer : Maison Rhodanienne de l'Environnement à Lyon, nouveau centre de pédagogie eau et nature du Grand Parc de Miribel-Jonage – L'iloiz, Péniche Val du Rhône, Le Grand Moulin de l'Yzeron à Francheville, le SMIRIL à Vernaison, L'Ecocentre du Lyonnais à La Tour de Salvagny, Se pose aussi la question de l'articulation avec d'autres types de structure comme les maisons du Rhône à l'échelle de la Métropole.

Cette évaluation transversale du plan est une des premières en France sur l'éducation au développement durable. Il y a juste l'agence de l'eau Seine-Normandie qui en a fait une pour l'instant. Il n'existe pas encore de référentiel national sur le sujet.

Méthode d'investigation pour l'évaluation :

- 1 - Enquête interne auprès des Directions/services du Grand Lyon
- 2 - Évaluation quantitative de l'action des associations
- 3 - Analyse de contenu d'outils pédagogiques
- 4 – Veille et recherche de références :
 - La recherche en EDD : un état de l'art ;
 - Collèges ouverts Seine Saint Denis ;
 - Centres Écohérents en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - Plan régional d'éducation à la nature de Haute-Normandie
- 5 - Enquête auprès des communes et syndicats mixtes (en majorité par documents papiers et quelques entretiens)
- 6 - Enquête auprès des associations (volet « gouvernance » et volet « intervenant pédagogique »)
- 7 - Enquête auprès des scolaires

Les 4 questions d'évaluation :

1. Quelle contribution des projets d'EDD à une responsabilisation des participants ? Quels freins et leviers ?
2. Quelle contribution des projets d'EDD à des changements de comportement ? Quels facteurs de développement ?
3. Comment atteindre les publics/stratégie DD du Grand Lyon ? Comment généraliser ?
4. Quels points forts et points d'amélioration du fonctionnement actuel ?

Ce qui résulte de la question 1 (*Quelle contribution des projets d'EDD à une responsabilisation des participants ? Quels freins et leviers ?*)

D'abord, un apport de connaissances partagé par l'ensemble des acteurs du Plan et des « livrets ressources » qui sont une base (chaque livret nécessite environ 3 ans pour être écrit : accord des parties prenantes et validation du contenu scientifique, des messages clés, ...).

Aussi, une évolution significative des représentations et des comportements attestée par les élèves qui ont bénéficié du Plan EDD (enquête scolaire). Mais un besoin de meilleure prise en compte des savoirs d'usage et d'adaptation au contexte local pour une éducation au territoire dans la vie quotidienne : avoir la connaissance d'un sujet ne suffit pas. Il y a encore à travailler sur le passage à l'acte.

Ce qui résulte de la question 2 (*Quelle contribution des projets d'EDD à des changements de comportement ? Quels facteurs de développement ?*)

D'après toutes les enquêtes, l'objectif final à atteindre affiché par tous les acteurs est le changement de comportement. Il y a une effectivité de ce changement, déclarée par les élèves mais il faudrait aussi développer la créativité dans les approches éducatives pour encore plus motiver l'évolution des comportements et mieux valoriser aussi des actions portées par les communes.

Ce qui résulte de la question 3 (*Comment atteindre les publics/stratégie DD de la Métropole de Lyon ? Comment généraliser ?*)

Un point fort : ce plan est connu et reconnu non seulement localement mais aussi un peu partout en France. Néanmoins, on constate qu'il y a une répartition inégale des projets selon les thèmes. Ainsi, l'éducation à la mobilité et la prévention des déchets pourraient être renforcées. Il y a aussi des thèmes peu connus et sur lesquels on intervient avec le plan EDD : l'éducation à la publicité ou à la santé environnementale. Il y a également des projets spécifiques associant d'autres types de publics : par exemple le 15/11/2015, se tient un Forum « Santé et Développement Durable » avec le comité de basket du Rhône. Il y a donc à faire évoluer les approches éducatives pour un renforcement de l'éducation à la citoyenneté de manière plus lisible et renforcer une ouverture vers les publics adultes. Il y a aussi besoin d'aller un peu plus vers des actions collectives.

Ce qui résulte de la question 4 (*Quels points forts et points d'amélioration du fonctionnement actuel ?*)

Au-delà de la reconnaissance en interne et de l'inscription dans les territoires, il apparaît un point négatif qui est le manque de communication. Il en résulte le besoin de formaliser des modes de fonctionnement. Pour cela, il faudrait que chaque commune puisse avoir un élu référent et un technicien référent transversal à tous les services, ce qui permettrait de gagner beaucoup de temps pour la mise en œuvre et la coordination avec nos partenaires. Il est aussi nécessaire de renforcer auprès des communes le dialogue et la communication pour mieux s'articuler au niveau des territoires.

Les pistes de réflexion pour un nouveau plan

6 axes ont été retenus par les bureaux d'études et universitaires :

1- Une éducation tout au long de la vie : avoir un continuum éducatif et une forme de cohérence en adaptant les méthodes pédagogiques pour tous les publics. La collaboration avec l'Éducation Nationale doit être poursuivie, mais doit s'étendre aussi à d'autres structures type centre social engagées dans des démarches Développement Durable (Agenda 21 ou autres démarches ...).

2- Un plan plus ancré dans le territoire et le quotidien des populations : s'appuyer encore plus fortement sur les communes ou les organismes d'éducation populaire pour faire émerger, développer et coordonner des projets locaux en intégrant les savoirs d'usage de la vie quotidienne.

3- un Plan plus innovant et créatif : en réunissant des publics et des acteurs d'horizon différents mais également par la question du numérique éducatif. Le côté innovant peut être aussi de s'ouvrir à

la dimension européenne et à des cultures différentes, c'est une des critiques qui a été faite : en tant que Métropole européenne, on fait très peu de projets sur le sujet.

4- Un Plan plus lisible : cela passe par les instances de concertation telles que le club, les conférences des Maires et surtout cela demande de mieux articuler le futur plan avec les politiques publiques de la Métropole de Lyon (volet éco-citoyen). Par exemple, dans le contrat de ville signé cet été, il y a un chapitre éco-citoyen qui sera la partie Politique de la Ville du futur plan éco-citoyen. Ainsi, sur chaque politique publique pourrait être développé un volet éco-citoyen.

5- Aller vers des partenariats plus consolidés : culture commune, mise en réseau des acteurs et diversification des sources de financement. On commence à voir apparaître des entreprises ou des fondations qui financent des projets pédagogiques. Il y a peut-être besoin d'un cadre plus global à ce sujet. Mais à l'heure des contraintes budgétaires, diversifier les sources de financement ne peut être que positif.

6- Poursuivre une évaluation continue de ce plan.

Une demande que nous avons, c'est d'avoir un élu et un référent qui puisse être transversal, les communes étant l'interface de proximité. Cela facilite la tâche : lorsqu'on rencontre des difficultés avec les associations, c'est souvent parce qu'il n'y a pas de référent bien identifié à l'intérieur des communes.

Intervention de Bruno Charles, VP Métropole de Lyon

Je voudrais revenir sur un exemple : celui d'une initiative de la Croix-Rouge qui est le prototype du projet très intéressant. Ils sont venus nous voir en souhaitant travailler sur la qualité de l'alimentation des enfants dans les crèches : comment avoir des approvisionnements locaux et de produits bios ? Au passage, ils ont réuni des parents pour les impliquer dans ce projet. Ils ont aussi réfléchi au fait que les personnes qu'ils emploient ne sont pas forcément bien payées et n'ont donc pas forcément accès aux aliments bio. Ils ont donc imaginé se regrouper pour former leurs salariés à la cuisine des légumes de saison et pour avoir un approvisionnement de légumes de qualité et bio aussi pour leurs employés aux revenus peu élevés. Ainsi, on réunit les différents aspects : transmission aux enfants, santé, implication des parents et formation des salariés les moins bien rémunérés, les plus précaires. Ce projet n'est pas dans le « on va vous apprendre à vivre ». On ouvre des espaces en disant « on peut construire quelque chose ensemble pour vivre mieux ». C'est dans cette approche qu'on peut y arriver.

ORIENTATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Éric LARGE,

Inspecteur EN Lyon 7 – 2, coordinateur départemental en charge du développement durable sur le Rhône et Métropole de Lyon

Alban HEINRICH,

Inspecteur académique, Inspecteur Pédagogique Régional Physique Chimie, Coordonnateur Académique du dossier EDD

| Support de présentation en Annexe 2

Présentation des intervenants

Alban Heinrich

Nous allons faire cette présentation à deux voies en déclinant les orientations du ministère de l'Éducation Nationale par rapport à ce qui se fait dans l'Académie de Lyon. Je suis inspecteur pédagogique régional dans l'Académie de Lyon et mon collègue au niveau du département du Rhône.

J'ai eu le plaisir d'entendre Olivier Martel. Nous partageons les mêmes idées au niveau de l'éducation au DD et on travaille en très bonne intelligence ensemble. Je suis le coordonnateur académique du dossier éducation au Développement Durable et également inspecteur d'académie au niveau disciplinaire de la physique-Chimie. Je laisse mon collègue se présenter.

Éric Large

Tout d'abord, il faut savoir que malgré le passage en Métropole, l'Éducation Nationale a choisi de ne garder qu'une seule direction pour la Métropole et le Département.

Je suis donc pilote du groupe départemental EDD, qui est un groupe de réflexion. Je travaille avec Béatrice Venard qui est conseillère pédagogique départementale et qui a une longue expérience du dossier sur le département. C'est une ressource précieuse pour le pilote que je suis et pour les équipes et collectivités. Sa grande connaissance du dossier, elle l'a aussi par sa grande connaissance des partenaires et c'est une dimension particulièrement importante dans ce dossier EDD.

Je suis très heureux d'être présent aujourd'hui avec Alban Heinrich et Marie-Laure Jalabert car cela montre que l'Éducation Nationale a la volonté de prendre l'élève sur tout le long de son parcours scolaire par une mise en cohérence du parcours du futur citoyen.

Marie-Laure Jalabert

Un mot pour vous expliquer ma présence : bien que je ne sois pas chargée en titre de ce dossier EDD, il se trouve que l'élève doit être pris dans sa globalité et qu'une éducation est forcément globale. Mon collègue à un regard qui est plutôt scientifique et moi par l'histoire-géographie un regard qui est plus porté sur l'humain, sur tout ce qui relève de la formation citoyenne. C'est pour cela que Madame la Rectrice a souhaité que nous portions ensemble ce dossier.

Synthèse de la présentation

Les outils institutionnels

- Une circulaire du 4/02/2015 qui définit un comité académique qui coordonne et détermine la politique EDD de l'Éducation Nationale au niveau de l'académie ; qui indique clairement que le Développement Durable sera dans les futurs programmes, dans toutes les disciplines d'ici 2020 ; qui institue le label E3D (école ou établissement en démarche de développement durable).
- Une circulaire de rentrée qui appuie ce discours et qui insiste sur la nécessité de mettre en place des débats dans les écoles, collèges et lycées au sujet du changement climatique en vue de la COP 21 qui se déroulera en fin d'année à Paris.
- La Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République : définit un nouveau Socle Commun de Compétence, de Connaissance et de Culture (S3C) où le DD a une très grande part. Les nouveaux programmes devraient paraître le 18 septembre 2015 : le Développement Durable devrait y avoir pris une très grande part.

Tout cela se décline au niveau académique par :

- Un comité académique EDD qui va être réuni le 13/10/2015
- Un groupe ressources disciplinaires académique EDD formé de professeurs de différentes disciplines qui aident notamment à faire la labellisation E3D, des ressources pédagogiques, des formations, etc.
- Label E3D mis en place depuis 2 ans au niveau des collèges
- Un groupe départemental EDD 1er degré qui associe des conseillers pédagogiques, des professeurs de l'école supérieure du professorat et de l'Éducation (ESPE), des professeurs du 2nd degré et de temps en temps un IPR pour pouvoir échanger sur cette thématique, décliner et prioriser les actions définies au niveau académique dans le 1^{er} degré.

Les objectifs pédagogiques de l'EDD

Il s'agit d'aller plus loin que l'apprentissage des éco-gestes. Les grands objectifs sont :

- Faire acquérir des connaissances, des compétences et la culture pour agir en tant que citoyens responsables,
- Faire connaître, comprendre, décider et agir en fonction des enjeux du développement durable.

Il s'agit d'inviter à réfléchir sur « comment je peux agir » en tenant compte des enjeux du Développement Durable mais aussi dans mon quartier et au niveau de mon territoire. Pour cela, il y a besoin d'acquérir des connaissances dans des domaines variés tels que sciences sociales, domaines scientifiques, au niveau de la langue : la culture du débat, ça s'apprend.

« Connaître et comprendre », au sein de l'Éducation Nationale, on maîtrise. Mais « décider et agir », c'est nouveau dans le fonctionnement du système éducatif. Cela implique un bouleversement car l'élève va prendre de plus en plus de place. On va lui demander dans ses actions d'élève de connaître et comprendre pour faire des choix et agir en tant que citoyen responsable. En tant qu'élève, il a un pouvoir d'action, il doit en prendre conscience. A charge pour l'Éducation Nationale, les enseignants de l'encadrer pour qu'il le fasse bien et en fonction des enjeux du Développement Durable.

A plus courte échelle :

- Par rapport à l'objectif de la COP21 : des débats ont été ou vont être organisés dans les écoles, les collèges, et les lycées avec des simulations de négociations sur le changement climatique.
- Au niveau des territoires : associer les partenaires. On pense bien évidemment aux collectivités pour travailler ensemble. On travaille aussi avec les associations et les institutions (CNRS,...).

Tout cela vise aussi à promouvoir le label E3D auquel on veut donner du sens : que ce soit une démarche globale, pas uniquement pour les élèves mais aussi avec les parents, le corps enseignant ...

Un ancrage dans les nouveaux programmes à l'école et au collège

Toute cette politique se définit dans la grande loi de Refondation pour l'École de la République (2013). On parlait tout à l'heure de promouvoir une citoyenneté active, c'est cela que vise la redéfinition de notre système éducatif. Elle institue un programme curriculaire. L'Éducation Nationale se penche aujourd'hui sur ce que pourrait être un curriculum de la scolarité obligatoire : « quel serait le contenu d'éducation pour l'homme du 21^e siècle ? »

Un conseil supérieur des programmes a été missionné, avec une charte nationale des programmes, et a défini un socle commun de connaissances, de compétences et de culture avec 5 grandes compétences qui vont être déclinées du CP à la fin de la 3^e :

- o les langages pour penser et communiquer,
- o les méthodes et outils pour apprendre tout au long de sa vie,
- o la formation de la personne et du citoyen,
- o les systèmes naturels et les systèmes techniques,
- o les représentations du monde et l'activité humaine.

Cette notion curriculaire est particulièrement importante car elle indique la volonté que nous avons au niveau de l'Éducation Nationale de donner de la cohérence aux contenus des programmes du début à la fin de la scolarité obligatoire (du CP à la 3^{ième}).

Dès 2016, les cycles pédagogiques seront modifiés avec une grande nouveauté : un cycle 2 et cycle 3 qui articule le primaire et le collège. Aujourd'hui, on a un cycle 1 des apprentissages premiers (classes de maternelle qui n'entre pas dans la scolarité obligatoire), un cycle 2 des apprentissages fondamentaux (CP et CE1) et un cycle 3 des approfondissements (CE2, CM1 et CM2). À partir de septembre 2016, on aura toujours un cycle 1 de maternelle, mais un cycle 2 des apprentissages fondamentaux avec les classes de CP, CE1 et CE2 et un cycle 3 de consolidation (CM1, CM2 et sixième). Le cycle 4 des approfondissements concernera les classes de cinquième, quatrième et troisième.

Au niveau de la réforme du collège, dans les 20 % du temps d'enseignement dédié à un apprentissage différent figurent les EPI (Enseignement Pratiques Interdisciplinaires). Il y a 8 EPI, dont un nommé « transition écologique et développement durable ». Au cours du cycle 4 (classes de cinquième, quatrième et troisième), chaque élève doit faire au moins 6 des 8 EPI. Ainsi, beaucoup d'élèves seront touchés par cet EPI. De plus, comme l'EDD doit apparaître dans tous les programmes, cet EPI va pouvoir s'imposer assez naturellement dans tous les établissements.

En parallèle de cette réforme, il y a 4 parcours éducatifs qui peuvent être reliés au Développement Durable: citoyen, éducation artistique et culturelle, avenir et santé. Le parcours « avenir » est déjà effectif et cette année, au niveau de l'Académie on va parler des métiers du Développement Durable.

Enfin, il existe une instance pédagogique, le « conseil école-collège », qui associe des professeurs et dont l'enjeu est de voir comment on peut agir sur cette continuité entre deux systèmes qui fonctionnent de façons très différentes (maître seul dans sa classe, enseignants disciplinaires). Engager les élèves dans des projets peut être un formidable média pour faire travailler ensemble des professeurs de disciplines, de degrés différents sur un objet commun qui concerne tout le monde sur un territoire donné. Sur une commune, il serait dommage d'avoir un collège labellisé et que l'école ne le soit pas ou inversement. Un des objets de ce « conseil école-collège » peut être de travailler sur la mise en place d'une éducation au développement durable offrant un véritable parcours à l'élève ; il peut ainsi être un bon levier pour mettre en place cette collaboration entre les écoles et les collèges.

Actions partenariales

Au niveau des écoles primaires est mis en place un dossier unique de partenariat : document avec validation pédagogique du directeur de l'école de l'inspecteur de l'Éducation Nationale et qui intervient dans la mise en place des projets partenariaux avec la collectivité (partenaire "financeur"). Pour les enseignants, il permet de cadrer l'action et d'aller plus loin. Ainsi une rubrique invite le(s) enseignant(s) à repérer au sein du projet d'école l'axe lié à la démarche partenariale pour une éducation au Développement Durable. Il y a nécessairement une co-construction avec un partenaire (associatif ou institution). Cela interroge la posture de professeur face à l'intervenant (sens de la coéducation) mais aussi la valorisation qui va être faite de ce travail, quelle restitution aux différents acteurs, dont les parents, quelle diffusion sur le territoire ? Enfin, ce dossier soulève aussi la question de l'évaluation.

Stratégie de labellisation E3D dans l'Académie de Lyon

La labellisation existe depuis 2 ans déjà au niveau des collèges dans l'Académie de Lyon. La labellisation commence par un processus d'auto-évaluation auquel on aimerait associer les collectivités. Cela a été le cas pour les Lycées avec la Région. Chacun a sûrement des idées à apporter concernant les grilles et les critères de labellisation. L'obtention du Label passe par une visite dans l'établissement à laquelle les collectivités sont invitées. Il est important d'avoir une logique de territoire de manière à mettre en place un parcours éducatif entre les collèges et les écoles en créant des liaisons via le Développement Durable.

La remise du Label se fait au moment d'une journée symbolique qui permet aussi de mettre du réseau entre les établissements labellisés.

État des lieux de la labellisation E3D

On constate que l'ensemble de la communauté éducative est associé. Ainsi, il s'agit vraiment d'une démarche d'établissement. En 2 ans, 47 collèges ont été labellisés sur l'Académie (sur 300 collèges -210 Public et 90 Privé) dont 18 sur la Métropole, soit un collège sur 6 quasiment. Ainsi, d'ici peu une grande majorité des collèges de la métropole pourraient être labellisés.

Dans cette démarche, la création d'un comité de pilotage est essentielle. Il rassemble l'équipe éducative, administrative, les personnels techniques mais aussi des partenaires extérieurs (collectivités, parents d'élèves, associations ...).

Cette démarche Développement Durable s'inscrit dans le territoire s'inscrit par la liaison école-collège, par le projet d'établissement, par le projet d'école, par le contrat d'objectifs et par un professeur référent au sein de chaque établissement.

Par ailleurs, les Villes mettent en place des Projets éducatifs territoriaux qui sont importants à prendre en compte. L'école s'adresse à tous les enfants sans exceptions (le périscolaire, pas forcément), c'est pourquoi l'éducation au Développement Durable y a son importance.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES : TÉMOIGNAGES

1 - Conseil de quartier de la Guillotière

Chantal Delor et Marie-France Echevin, membres du CdQ de la Guillotière

L'activité du Conseil de Quartier Guillotière s'inscrit dans une perspective de développement durable : laisser à nos enfants une planète vivable et réunir les citoyens engagés.

Le Conseil de Quartier travaille sur :

- o des objectifs immédiats : voirie, propreté, sécurité, service de proximité, commerces.
- o une action plus en profondeur qui s'inscrit dans la durée : urbanisme, habitat, patrimoine, espaces verts, modes doux, etc. ...

La démocratie participative et le lien social sont des facteurs essentiels de cohésion, de mixité et d'équilibre dans l'évolution de la ville, sa qualité de vie et son attractivité.

Dans cet esprit, la Commission Qualité de vie du Conseil de Quartier Guillotière a participé à des actions dans le domaine du Cadre de vie :

1. Organisation de deux balades urbaines dans le quartier Guillotière le 6 juin 2015 à l'occasion des journées " rendez-vous aux Jardins ». Ces balades intitulées "d'Arbres en Squares " ont été réalisées dans le souci de faire connaître à tous, et surtout aux habitants du quartier, le cadre naturel. Suite à ces balades, les habitants s'intéressent davantage à l'élément végétal. Ils prennent conscience individuellement ou collectivement de son utilité absolue dans la ville et commencent ainsi à se convaincre de l'intérêt de chacun de protéger la nature, de la respecter car l'avenir de tous en dépend. Pour l'organisation de ces balades, nous avons été aidés par la Frapna et la Métropole de Lyon.
2. Une autre balade est prévue le 3 octobre prochain avec la BFM (bibliothèque) et la FRAPNA qui prolongera l'intérêt de chacun avec la dimension patrimoine (bâti, histoire) en lien avec le dossier PLU-H et une plaquette grand public sera réalisée par le Conseil de Quartier Guillotière.
3. Sensibilisation des élus sur la végétalisation des espaces publics notamment la gestion et l'extension des espaces verts existants. Au-delà de l'aménagement de Blandan et de l'Espace Mazagran, promouvoir la réalisation d'une véritable continuité de la trame verte dans la ville par des "coulées vertes " et par la plantation d'arbres le long des rues. Notre objectif est la plantation de 50 arbres supplémentaires chaque année, l'arbre participant à la réduction du réchauffement climatique et favorisant la présence des oiseaux en ville. A ce sujet, nous prévoyons en 2016 de rencontrer la LPO.
4. L'action plus générale du Conseil de Quartier contribue bien évidemment à cette sensibilisation sur la végétalisation des espaces urbains, mais également sur la prévention des îlots de chaleur dans les espaces privés. Sur la végétalisation des cœurs d'îlots une action de sensibilisation des habitants a été menée et des propositions réglementaires sont intégrées dans notre contribution à la révision du PLU-H.
5. Plus généralement, le Conseil de Quartier de la Guillotière agit sur la qualité des espaces publics, voirie et déplacements modes doux avec une priorité aux piétons et aux cyclistes, dans l'optique de déplacements plus agréables, plus sécurisés et avec la recherche de réduction du bruit et de la pollution.
6. Des actions propreté sont menées pour inciter les habitants au tri des déchets (ex composts) afin de garder propre l'environnement.

2 - Centres sociaux d'Oullins (Agenda 21)

Olivier BORJUS, Directeur des centres sociaux d'Oullins

Support de présentation en **Annexe 3**

Ce chantier de production de l'A21 a eu lieu l'année dernière et a duré un peu plus d'un an. Avant d'arriver à cette production, nous étions investis sur la thématique Développement Durable depuis les années 2000. Il y a 2 centres sociaux à Oullins, situés dans des quartiers Politique de la Ville, plus une annexe. Une de nos particularités est d'être d'intervenir sur toutes les tranches de vie de l'habitant, de la crèche au développement local social. Cela permet de développer un « parcours » en investissant largement la question de l'éco-citoyenneté (plus de 20% des actions liées à cette thématique).

Nous avons choisi de commencer par un A21 interne afin de « faire ce que l'on dit » : mettre en cohérence le discours vers les publics avec notre fonctionnement interne.

Notre méthodologie :

- Mise en place d'un comité de pilotage : 4 membres du CA ; 3 salariés ; 1 directeur ; 1 service civique DD
- Appui sur un diagnostic interne au démarrage :
- Travail en 2 temps systématiquement :
 - o Des plénières pour travailler avec tous les salariés (35 en tout)
 - o Des ateliers pour aller sur des aspects plus concrets

Au démarrage, nous avons procédé à un diagnostic environnemental puis social avec les salariés qui ont permis d'identifier des axes stratégiques.

Constitution de l'A21 interne :

1^{er} volet : « vers une interaction sociale fertile et durable »

Il s'articule autour de 3 axes :

- o cohésion et reconnaissance
- o sentiment d'appartenance et engagement
- o communication interne

2^e volet : vers des pratiques écologiques et responsables

Il s'articule autour de 5 axes :

- o Dispositions transversales, avec mise en place d'une charte environnementale en même temps que l'A21
- o Énergie et eau
- o Alimentation (composante importante pour nos 2 crèches et accueils de loisirs)
- o Mobilité
- o Achats

A partir des grands engagements, un travail a été fait sur des fiches actions à partir de nos faiblesses identifiées et des atouts et potentiels existants sur la thématique. Nous avons définis pour chaque action des objectifs, des indicateurs et un désigné un référent (c'est important pour l'A21 prenne vie) et les moyens alloués.

Par ailleurs, les centres sociaux d'Oullins animent également un réseau des centres sociaux de la Métropole engagés sur le Développement Durable. Une première journée d'étude a eu lieu l'année dernière et une deuxième aura lieu en fin d'année avec les centres sociaux du Rhône.

3 - Labellisation des écoles

Béatrice VENARD - Conseiller pédagogique DÉVELOPPEMENT DURABLE - Direction Académique du Rhône

Support de présentation en **Annexe 4**

Il s'agit ici de présenter l'esprit sous-tendu par cette notion d'école et d'établissement en démarche de Développement Durable. Des démarches de ce types, il en existe déjà beaucoup (Lycées éco-responsable, dispositif éko-école, A21 scolaire, défis école-énergie ...) mais la nouveauté est celle d'une validation par l'institution Éducation Nationale qui est importante notamment pour les équipes pédagogiques.

Le maître mot dans cette approche est la recherche de cohérence entre les enseignements et la gestion-maintenance de l'école : accompagner les mots par des actes concrets et inversement. Cela suppose que soit mise en œuvre une forte de cohérence et va de pair avec une ouverture vers le territoire et la richesse du partenariat.

Des enseignements cohérents avec l'E3D

- Lier au maximum les différentes disciplines quand on parle de Développement Durable; problématiser les choses et faire en sorte que les disciplines viennent aider à répondre à des problèmes qu'on se pose.
- Donner une place au débat (très forte aussi dans les derniers textes officiels).
- Évaluer

Une gouvernance cohérente avec l'E3D

- mise en place d'un comité de pilotage : le conseil d'école peut jouer ce rôle.
- Impliquer tous les acteurs : enseignants, atsem, personnels techniques, parents d'élèves, partenaires, sans oublier les élèves.

- Veiller à communiquer, donner à voir ce qui est fait en interne et à l'externe : avoir un retour des efforts qui ont pu être fait.

Une gestion et une maintenance de l'école cohérentes avec l'E3D

- toutes ces démarches passent forcément par une planification allant d'un état des lieux associant les élèves et débouchant sur des plans d'action (idem A21)
- cela débouche sur des actions concrètes : pédibus, coins nature, cartables verts, alimentation ...
- et s'accompagne de changements de comportements ou d'habitudes (limitation du gaspillage à tous les niveaux). Il s'agit de réfléchir ses gestes et d'aller le plus possible vers une éducation aux choix : apprendre aux enfants à se questionner.
- Cela passe par une ouverture : lien avec la commune, le collège, les associations ...

3 niveaux de labellisation

Dans les derniers textes, il est question de 3 niveaux de labellisation :

1. Engagement dans la démarche
2. Approfondissement
3. Déploiement

Cela permet d'attribuer le label y compris à des établissements qui sont en démarrage, en permettant à chacun de progresser à son rythme. Même en étant dans des choses très modestes, on peut obtenir le label et petit à petit approfondir.

4 - Collège Professeur DARGENT - Lyon 3ème

Cécile KOSLOFF, enseignante de SVT

Support de présentation en **Annexe 5**

Le collège DARGENT a été labellisé l'année dernière suite à un projet mené en lien avec une école du secteur. La labellisation se fait en prenant en référence 1 projet sur l'ensemble de ce qui est mené dans l'établissement.

Les actions menées au collège

Selon les projets, le collège travaille soit avec des classes (imposée par les enseignants) soit avec l'éco-club (dynamique de volontariat) :

- classe éco-acteur : travail l'an passé sur la biodiversité au collège puis à l'Île du Beurre, avec en introduction une opération « nettoyons la nature »
- participation à un potager monté par les élèves. Chaque année, une culture différente est menée en association avec les segpa : production d'anciens légumes cuisinés par les segpa.
- Mise en place d'un hôtel à abeilles (partenariat Urbanbees)
- Entretien de nichoirs à oiseaux et réflexion sur comment faire venir la biodiversité au collège
- Gestion des déchets : projet classe « zéro gaspi » avec la Métropole et laclasse.com ; mise en place d'une revalorisation en interne par les élèves (récupération du papier et fabrication d'éco-bloc) ; récupération du matériel d'écriture avec une association qui nous le rachète et l'utilise comme matière première
- Mise en place d'un compost entièrement géré par les élèves : un groupe se charge d'aller chercher les restes de la cantine, de les verser dans le compost et de la remuer à chaque récréation du matin.
- Récupération de piles en lien avec la solidarité (enfants appareillés ayant des troubles de la fonction auditive)

Implication des élèves dans la communication

Un diaporama a été créé avec les élèves de l'éco-club pour présenter aux CM2 « Pourquoi on recycle le papier ». Ce sont les élèves de l'éco-club qui ont fait la sensibilisation dans les classes où ils ont fabriqué avec eux des boîtes de récupération. Ainsi, les CM2 ont récupéré leur papier brouillon et les ont ramené au collège en fin d'année pour fabriquer avec les élèves de l'éco-club des éco-blocs qui leurs ont aussi expliqué comment ils les vendent et utilisent ensuite l'argent pour acheter des graines pour les mangeoires à oiseaux. On essaie donc aussi de vraiment impliquer les élèves dans la communication de ce qu'ils font.

Intérêt de la labellisation

La labellisation a apporté beaucoup au niveau structure et contact. Elle a permis d'officialiser l'importance du comité de pilotage et de la démarche développement durable au sein du collège en y invitant des élus de la Métropole, des représentants d'associations (WWF) mais aussi des membres au sein de l'établissement (gestionnaire, responsable technique, cuisinier, vie scolaire, documentaliste ...).

La visite du comité de labellisation nous a permis d'avoir des publications d'articles sur Internet et dans le journal du Progrès, ce qui a beaucoup dynamisé l'éco-club.

SYNTHÈSE DES ATELIERS DE CONTRIBUTION

Les 4 témoignages présentés en plénière ont servi d'introduction aux ateliers proposés par la suite. Chaque participant avait la possibilité de participer à 2 ateliers d'une heure chacun. En démarrage d'atelier, un premier temps a permis d'aller plus loin dans le partage d'expérience à partir du témoignage présenté en plénière. A partir de ce premier échange, les participants ont ensuite été invités à ouvrir la réflexion vers des perspectives futures pour le Plan d'éducation au développement durable autour de questions souvent liées à la notion de partenariat, de soutien à des démarches globales et de cohérence sur les territoires.

Présentation des ateliers proposés :

Atelier 1	Dynamique éco-citoyenne : l'engagement du public adulte <i>En présence des membres du Conseil de quartier de la Guillotière</i> <i>Et avec une présentation du défi famille à alimentation positive par Sylvie Pislar, chargée de mission éducation au développement durable Métropole de Lyon</i> <u>Questionnements :</u> <ul style="list-style-type: none">• Comment impliquer/accompagner les adultes dans une dynamique d'éco-citoyenneté? (vers plus d'éco-citoyenneté ?)• Quels sont les leviers et les freins que vous identifiez ?• Concrètement sur votre territoire, quelles dynamiques collectives seriez-vous prêts à impulser/soutenir/pour lesquelles vous seriez prêts à vous engager ?
Atelier 2	Éducation populaire et développement durable : défis et opportunités <i>En présence d'Olivier BORIUS, Directeur de l'Association des centres sociaux d'Oullins</i> <u>Questionnements :</u> <ul style="list-style-type: none">• Comment le Développement Durable régénère l'éducation populaire ?• Avec quels acteurs sur vos territoires ?• Sur quelles actions concrètes ?
Atelier 3	Démarche globale de développement durable dans les écoles : partenariats, labellisation développement durable, ... <i>En présence de Béatrice VENARD - Conseiller pédagogique EDD - Direction Académique du Rhône et de Éric LARGE - IEN en charge du DD</i> <u>Questionnements :</u> <ul style="list-style-type: none">• Quelles actions menées en tandem avec l'école ?• Quelles articulations entre les écoles et les communes pour insuffler une dynamique globale de développement durable dans les écoles ?• Comment impliquer les parents d'élèves ?
Atelier 4	Le développement durable dans les collèges : des objectifs à partager <i>En présence de Cécile KOSLOFF, enseignante SVT au collège Professeur DARGENT, Lyon 3^{ème}</i> <u>Questionnements :</u> <ul style="list-style-type: none">• Quelles collaborations commune/collège en faveur du Développement Durable ?• Quels liens avec les acteurs du territoire ?

Animateur : Maxence COSSALTER, collectif Archipels

Intervenants :

- Chantal DELOR et Marie-France ECHEVIN, conseil de quartier de la Guillotière
 - Sylvie PISLAR, chargé de mission « Éducation au Développement Durable », Métropole de Lyon
- Support de présentation en **Annexe 6**

Dans un premier temps, les participants se sont interrogés, au-delà de savoir « comment » impliquer les adultes, sur la question du « qui » doit les impliquer (par le biais des enfants, des élus, ...).

De plus, le mot « adulte » est considéré comme trop large. Il s'agit bien ici de ne pas généraliser mais bien au contraire de prendre en compte la spécificité des différents publics adultes (et souvent lié à l'âge) : étudiants, jeunes actifs, parents, seniors, sont des publics adultes qui n'ont pas les mêmes préoccupations. Par la suite, les participants ont débattus sur le type d'action à mener en fonction de ces différentes cibles : faut-il proposer des actions très spécifiques pour chaque typologie du public adulte ? Ou au contraire maintenir des actions générales afin d'atteindre le plus grand nombre ? Les deux ?

FREINS

- **Les adultes sont un public dont l'attention est plus difficile à capter** que celles des enfants. Ainsi, se pose la question de savoir si les actions à mener doivent avoir pour objectif un maximum d'adhésion (pensée quantitative), ou se concentrer sur un noyau dur qui servira de relais d'opinion et d'information (pensée qualitative)
- **Le principe « d'exemplarité »** : en effet, il peut paraître incohérent de demander quelque chose quand soi-même on ne le fait pas. De ce fait, il est important que les collectivités et autres structures montrent l'exemple, sachent appliquer les actions qu'elles proposent, en adoptant eux aussi une démarche éco-citoyenne dans le cadre d'un agenda 21.
- **Le Développement Durable est souvent associé à une contrainte** (il est plus facile de prendre sa voiture plutôt que les transports en commun, tout jeter dans la même poubelle plutôt que trier, ...) et il ne dispose pas d'une image « qui donne envie ».

LEVIERS

- **Le premier levier unanimement identifié par les participants est le levier « économique »**. Tous s'accordent à dire qu'il est un bon moyen pour susciter un intérêt, voire un engagement pérenne. Même si ce levier ne marche pas à chaque fois, notamment du fait qu'il intéresse en priorité les catégories socioprofessionnelles basses, et donc n'aura pas le même impact en fonction des individus, il est une bonne entrée au développement durable (exemple du Défi famille à énergie positive).
- **Utiliser différents outils, sur des thèmes et des temps qui ne sont pas forcément axés sur le développement durable**. Par exemple, une Fête du tri ou un Forum des plantes : les citoyens, qui viendraient à l'origine pour le côté festif et ludique de la manifestation, pourraient être sensibilisés dans un deuxième temps au développement durable via des stands, brochures, discussions, ...
Attention toutefois, certains participants s'accordent à dire que bien que cette méthode soit reconnue efficace, la plupart des personnes qui se rendent à ce type de manifestations sont déjà fortement sensibilisées à la question du développement durable, ce qui peut avoir pour effet parfois de « prêcher des convaincus ».
- **Favoriser le bouche à oreille et se concentrer en priorité sur les cercles de gens proches autour de nous**. On retombe ici dans une logique qualitative qui a pour objectif de sensibiliser « peu, mais bien », avec une optique de diffusion à d'autres cercles.
- **Savoir « aller au contact de »** : en plus d'être autant que possible présent sur différentes manifestations, par le biais de stands par exemple, il peut être intéressant aussi d'aller directement à la rencontre des citoyens, un peu comme un VRP du développement durable, mais avec une finalité

informative et non commerciale. Prendre le temps d'expliquer, de renseigner, de rassurer, permet de donner une première approche aux citoyens les plus éloignés de la question.

- Pour surmonter la contrainte que peut générer le développement durable, une idée peut être de **susciter l'envie par le défi**. Par exemple, dans le cadre d'un quartier, mettre en place un défi qui aurait pour but de réduire l'émission carbone de tant de pourcent, mettre en place un défi 0 papier. L'idée est de générer un mouvement de groupe, un phénomène d'appartenance à la cause du développement durable, mais à une échelle plus facile à appréhender pour le citoyen (ici, un quartier par exemple). La notion de défi vient servir de moteur à l'action : plutôt que d'agir seul, j'agis avec le groupe.

Dans le même esprit, **les enfants, et de manière générale la notion de famille, est également reconnue comme un levier performant** : pour faire plaisir, ou simplement pour partager un moment avec leurs enfants, les adultes semblent plus sensibles à la question du développement durable lorsque les enfants le sont déjà.

- **L'implication des services de communication** des collectivités et des élus, afin de mieux relayer l'information descendante, tout en favorisant l'information montante.

Synthèse atelier 2

Éducation populaire et développement durable : défis et opportunités

Animateur : Denis BERNADET, collectif ArchipelS

Questions sur l'A21 des centres sociaux d'Oullins

- Cet A21 interne facilite-t-il le développement d'actions d'éducation au développement durable vers les publics ? Quel est son impact sur les actions proposées vers l'externe ?
L'A21 étant à l'œuvre depuis moins d'un an, il est donc difficile d'en estimer l'impact vis-à-vis des publics. Néanmoins, il est clair que la démarche a permis aux animateurs de s'emparer d'avantage de la thématique et on peut donc espérer un impact sur le public à moyen terme. Démarrer par ce travail en interne a permis de sortir de l'engagement lié à des sensibilités personnelles sur lesquelles nous n'avons pas prise mais aussi de sortir de l'injonction descendante. L'approche horizontale a permis à chacun d'en comprendre les enjeux et d'être mis en responsabilité face à ces questions. L'objectif étant de rendre notre fonctionnement cohérent avec le discours affiché et d'emmener tout le monde.
- Comment réussir à fédérer tous les animateurs, n'y a-t-il pas forcément des récalcitrants ? Comment motiver ?
Le Développement Durable est présent en toile de fonds dans les valeurs des centres sociaux, c'est ce qui a servi de terreau commun pour affirmer un discours : « de toute manière, on va vers cela, donc autant co-construire afin que chacun s'y retrouve ». Par ailleurs, il y a eu en parallèle le travail mené sur une charte environnementale modeste mais co-construite avec les salariés qui ont eux-mêmes décidé des éco-gestes qu'ils voulaient systématiser. On a ainsi progressé d'une marche en termes d'engagement et d'outil. Nous avons eu aussi en continu l'appui d'un poste en service civique au sein de l'association sur une mission dédiée à la construction de cet A21 (3 personnes se sont succédées). Ils ont été la cheville ouvrière de cet A21 et avait aussi une légitimité à porter ces grands principes auprès de l'équipe car c'était leur rôle officiel. Enfin, la méthode que nous avons utilisée relève de la démarche de l'éducation populaire qui est d'apprendre en faisant collectivement. On a donc invité tout le monde à se mettre autour de la table en sortant de l'approche descendant et moralisatrice.
- Les animateurs des centres de loisir changent souvent : comment les faire adhérer au projet ?
D'abord, ils bénéficient du même processus d'intégration que les salariés. Lors de leur arrivée, le projet social et la charte environnementale leur sont remis. Ensuite, les salariés permanents eux-mêmes constituent un socle et sont porteurs des valeurs et de la pédagogie. Enfin, nous avons une vigilance à essayer au maximum de faire appel à des vacataires ayant déjà travaillé pour nous. Ainsi, on arrive à faire partager un peu de nos valeurs et de notre engagement.

Débat et pistes de réflexion

- **Renforcer les passerelles entre les acteurs de l'éducation populaire et de l'EDD**

Les acteurs de l'éducation populaire très bien implantés dans les territoires depuis des décennies, savent travailler en lien avec les communes et s'inscrire dans des dynamiques de réseaux. Ils sont des référents en termes de mobilisation de publics non captifs, mais ils n'ont pas toujours le temps et les moyens de répondre aux nombreuses sollicitations. L'avantage de ces acteurs réside dans la capacité à faire de l'acculturation à travers les relations interpersonnelles. Il faut s'appuyer sur leur savoir-faire.

Par ailleurs, une participante rappelle qu'historiquement, l'EDD était l'éducation à la nature et se faisait à l'extérieur et par l'éducation populaire. Avec la montée en puissance du développement durable, il y a eu l'entrée dans les écoles et le passage à un discours sachant-apprenant. On est en train de revenir à l'éducation populaire pour rendre à nouveau chacun acteur et non pas être sur les éco-gestes et de la pédagogie de projet. C'est ce qu'on doit réussir à redévelopper avec l'éducation populaire : une approche du DD où chacun est acteur et non pas sachant/apprenant avec des gestes prédéfinis.

- **Développer l'accompagnement des porteurs de projet d'EDD en vue de leur autonomisation**

En partant de l'approche éducation populaire qui a pour base le diagnostic de l'existant, on peut repérer des idées ou initiatives en germe sur un territoire. A partir de là, il serait intéressant de se donner les moyens et le temps pour accompagner ces personnes à développer leurs projet et de réussir à les autonomiser (en réponse au manque de disponibilité des acteurs de l'éducation populaire).

- **Valoriser l'efficacité de l'éducation populaire dans la capacité à mener des actions ouvertes et non ciblées, complémentaires des actions plus ciblées EDD / Évaluer les impacts à moyen terme de ces actions diffuses menées sur un territoire.**

L'éducation populaire agit souvent auprès d'un public non captif au travers d'interventions ponctuelles, disséminées, festives et non descendantes. L'impact de ces actions n'est pas toujours directement mesurable, mais à force, cela contribue aussi à la diffusion d'une culture du développement durable à moyen terme : les actions se sédimentent les unes aux autres. Chacun y prend un peu, évolue à son rythme et chemine progressivement par petites touches.

- **Solliciter l'appui d'habitants « relais » déjà rencontrés à l'occasion d'actions ponctuelles sur le territoire pour un effet « boule de neige » (communication, sensibilisation, mobilisation).**

Les habitants mobilisés au cours d'interventions ponctuelles (projets éco-volontaires sur le quartier, fleurissement, pédibus, déchets, gaspillage alimentaire ...) ont fait un premier pas en termes de sensibilisation et d'acculturation au développement durable. Il pourrait être intéressant de les garder en contact pour progresser avec eux et réussir à mobiliser de nouvelles personnes de manière à élargir le cercle.

- **S'entendre sur le sens des mots et développer la capacité à qualifier les actions EDD aussi sur le volet social**

Divers questionnements traversent l'atelier : Qu'entend-on par éducation populaire ? S'agit-il de s'adresser aux publics en difficulté, défavorisés ? D'interventions dans les quartiers Politique de la Ville ? Des temps de loisirs hors temps scolaire ? Vers un public enfant ? Adultes ? Pourquoi dissocier EDD, éducation populaire et éducation à l'environnement ? ... Cela soulève le besoin d'éclaircir le discours, de préciser l'objet du débat : passerelles à faire avec des structures type centre-social ; interventions dans les périmètres CUCS ; projets avec des personnes en difficulté (économique, barrière de la langue etc.), afin de qualifier le débat.

Un accord semble ressortir néanmoins sur le fait que, la richesse de l'éducation populaire repose dans le principe de partir de ce que les gens sont avec leur ferment, leurs origines culturelles, leurs représentations et non pas faire « tomber du ciel » des notions de développement durable. Plusieurs exemples de projets menés avec des personnes en situation précaire montrent qu'en les rendant acteur d'un processus collectif autour d'un thème tel que le gaspillage ou les déchets, il est possible de les impliquer et cela leur permet bien souvent de trouver des réponses aussi à leur difficultés personnelles par le phénomène de solidarité de groupe. Il y a donc dans cette approche une importance de la dimension interpersonnelle.

Néanmoins, cette dimension sociale et collective ouvrant sur la solidarité, la mixité et le vivre ensemble, est aussi présente dans beaucoup d'actions de développement durable mais les acteurs de l'EDD ne mettent pas forcément les mots dessus. Le fait que certains se réfèrent du social et d'autre pas crée de la dissonance. Il y a à ce niveau un besoin de mieux valider et qualifier les actions et aussi de créer du lien entre acteurs.

Animatrice : Aurélie LETENOUX, collectif ArchipelS

Questions sur le label E3D

- Comment fédérer les acteurs de l'école et du territoire autour de ce label ?
Le conseil d'école est une base, mais ne suffit pas forcément. A l'origine de la démarche, on observe qu'il est indispensable d'être en présence d'un directeur convaincu et porteur de la dynamique. Tous les enseignants ne doivent pas nécessairement être dans le comité de pilotage. Leur implication est nécessaire et peut se faire à différents niveaux de la démarche qu'il faut savoir distinguer. L'objectif pour l'avenir est d'intégrer un volet Développement Durable dans le projet d'école.
- Pourquoi un label de plus ? N'y a-t-il pas un risque de confusion parmi la nébuleuse de labels déjà existants ? N'y a-t-il pas aussi un risque de "noyer" l'information ?
Le label E3D s'inscrit dans la même logique globale que les démarches existantes telles que l'A21 des écoles, Eco-école, éco-acteurs,... Il ne vient pas en opposition mais en complément. Il apporte une reconnaissance institutionnelle de l'Éducation Nationale. Il valorise l'engagement sur la durée (réattribution du label tous les 2 ans) et dans la progression (3 niveaux de labellisation).
- Comment les écoles peuvent-elles prétendre au label ? De qui vient l'initiative (EN, école, mairie) ? En tant que commune, de quels moyens dispose-t-on pour "motiver" les écoles ? Quelle communication prévue autour du label E3D ?
Pour le moment, le Label E3D n'est pas encore opérationnel. Il va l'être dans le courant de l'année. Pour ce démarrage, la logique va être de prendre appui sur les écoles déjà repérées comme engagées en matière de Développement Durable (démarche globale ou dynamique présente sur le territoire en lien avec les collègues labellisés). Il s'agit ainsi de se donner un cadre expérimental pour « tester » les conditions d'attribution du label et avoir des premiers retours qui permettront d'ajuster le processus mais aussi, dans un 2nd temps, de communiquer plus largement à partir d'exemples concrets d'écoles déjà labellisées. Il s'agit de se donner les moyens pour pouvoir montrer la plus-value du label.
- Existe-t-il un référentiel ? Qui décide de l'obtention du label et selon quels critères ? Quelle valeur du label dans la durée ?
Le travail sur les critères est en cours de finalisation et il est possible d'y associer les communes (c'est déjà le cas pour la Ville de Lyon). Le principe est de s'appuyer sur les objectifs de résultats plus que sur des données quantitatives. Les différents critères seront déclinés selon les 3 niveaux de labellisation (engagement, approfondissement, déploiement). Il ne s'agit pas de remplir une grille. Une visite menée sur les lieux par l'inspecteur académique en présence de l'équipe éducative permettra d'évaluer l'engagement de l'établissement dans une démarche globale de Développement Durable (diagnostic). Le label est attribué pour 2 années au bout desquelles une nouvelle visite est organisée.
- Une fois l'école engagée dans la labellisation, quel accompagnement et quelle évaluation sont mis en place ? Quels moyens mis en face pour soutenir le développement des actions ?
La visite de labellisation est l'occasion d'un échange avec l'équipe pédagogique. Au-delà du diagnostic, c'est un temps de discussion et d'apport de conseils. Le label ne s'accompagne pas d'une mise à disposition de moyens financiers dédiés. Néanmoins, il est essentiel de rappeler que ce qui est recherché ne sont pas tant les actions à fort impact écologique mais plutôt les actions à fort impact éducatif. Ainsi, une école développant des « petites » actions symboliques mais avec une grande vertu éducative rentreront tout à fait dans le cadre du label.

Besoins exprimés et propositions

- **Faciliter la communication entre le personnel communal et les enseignants**

Plusieurs communes font remonter leur difficulté à motiver les écoles à entrer dans des démarches de Développement Durable du fait d'un manque de culture commune avec le monde enseignant : « nous n'avons pas le même langage, pas les mêmes rythmes ». Actuellement, le Développement Durable repose sur l'action de quelques enseignants militants. Cela ne suffit pas pour aller vers une généralisation.

- Leviers identifiés : le projet d'école ; les formations ; les nouveaux programmes qui valorisent la citoyenneté l'inscription de l'école dans son territoire.
 - Propositions : développer des actions combinées auprès des enseignants ; sécuriser l'engagement des enseignants (temps, moyens, ressources, ...) ; bénéficier d'intermédiaires ; prendre appui sur les conseillers pédagogiques (formation à venir sur le changement de pratiques pédagogiques et l'éducation au choix) ; solliciter l'inspectrice de circonscription.
 - Vigilance à avoir sur la manière d'apporter l'information dans les écoles car il y a déjà beaucoup de sollicitations autour du Développement Durable. Risque que les enseignants ne s'y retrouvent plus.
- **Développer les actions conjointes entre la commune et l'école**
Différents exemples d'actions sont cités, comme autant de leviers possibles :
 - organiser un Forum, piloté par la commune pour valoriser sur le territoire les projets portés par l'école et donner envie à d'autres
 - impliquer les enseignants à l'occasion des projets de rénovation HQE : co-construction du projet, développement d'outils d'appropriation d'usage du bâtiment pour adultes et enfants, création de visites explicatives à destination des parents menées par les enfants ...
 - prendre appui sur les conseils d'enfants dans les écoles (ou les conseils municipaux d'enfants)
- **Impliquer les communes dans le processus de labellisation**
 - Participation des communes volontaires à la finalisation des critères d'attribution du label
 - Contribution des communes au repérage des écoles déjà engagées pour la phase d'expérimentation du label
 - Présence des communes à la visite de labellisation : cela faciliterait la mise en lien, la circulation d'informations sur les ressources locales, les dynamiques et les initiatives existantes.
- **Faciliter l'échange d'informations entre l'éducation nationale et les communes**
 - Intérêt de la présence dans chaque commune d'un élu et d'un technicien référent pour faciliter la circulation d'informations
 - Création d'une plateforme numérique pour la diffusion des informations, le partage des ressources et l'identification des personnes relais.

Synthèse atelier 4

Le développement durable dans les collèges : des objectifs à partager

Animateur : Claude COSTECHAREYRE, collectif ArchipelS

Présentation de Cécile KOSLOF : le projet

L'idée est de faire travailler des élèves, à travers différents travaux, différentes matières, en développant des liens les plus divers sur « comment en tant qu'élève, je peux me sentir bien au collège ». Et ainsi les faire réfléchir sur le monde à leur échelle.

Les principaux axes de travail :

- Gestion des déchets au collège ;
- L'étude et la recherche de solutions pour favoriser la biodiversité au collège avec mise en place de dispositifs « (nichoirs, mangeoires pour les oiseaux, abris à insectes, potager, friche écologique)
- La communication, la sensibilisation de tous les acteurs du collège

(Extraits du journal du collège)

Les principaux questionnements sur la première phase de l'atelier ont portés sur les conditions dans lesquelles l'enseignante faisait tout ce travail :

- Le temps passé (elle dispose de 44 heures supplémentaires sur l'année, mais y passe beaucoup plus de temps)
- les actions directes touchent environ 80 à 100 élèves
- elle se définit comme coordonnatrice des différentes actions conduites dans le collège, en plus de ce qu'elle fait avec ses classes, mais elle n'a pas de statut particulier
- sur une remarque qu'elle faisait, plusieurs personnes de la métropole ont insisté sur le fait qu'ils pouvaient mettre à sa disposition, des ressources, des personnes pour l'aider dans ses projets

Sur le choix et l'origine des projets, l'enseignante précise qu'elle part des élèves, de leurs intérêts et de leurs attentes, même si un certain nombre de projets se renouvellent d'une année sur l'autre

Les propositions :

- l'idée d'un répertoire, d'un annuaire qui serait proposé par les collectivités (services de la Métropole, communes...) pour informer les collèges des ressources dont ils peuvent disposer, sur les lieux, actions, personnes qui peuvent les aider, les accompagner dans leurs démarches, leurs projets ; on peut élargir cette réflexion à l'Éducation Nationale, dans le but de rendre plus lisibles les dispositifs, les combinaisons possibles, et les acteurs ;
- pour cela et pour faire le lien, il faut qu'il y ait dans les communes, mais aussi dans les collèges, un interlocuteur identifié, identifiable ; l'idée d'un référent est évoquée ; pour les plus petites communes, il peut être utile d'initier en début d'année, une rencontre entre le collège et les communes pour co-construire des projets. C'est important de travailler en proximité, sur des sujets proches des élèves ; ils pourraient être intégrés aux comités de pilotage qui se mettent en place dans les projets.
- Au-delà de la bonne volonté et de l'expertise citoyenne, il importe de pouvoir aider, informer et former les enseignants, mais aussi d'autres acteurs de l'école. Le PAF (Plan Académique de Formation) est un excellent outil pour cela et on peut penser que l'inscription du développement durable dans les programmes permettra de proposer ces formations, avec l'objectif d'élargir les actions à tous les aspects du développement durable)
- A travers un projet présentée par une élue du 6ème arrondissement de Lyon, qui a mobilisé tout un établissement, l'idée d'un événement annuel à l'échelon des établissements peut être un bon moyen de sensibiliser et d'amorcer sur des sujets tout au long de la scolarité ;

En synthèse, trois axes à approfondir :

- **des dispositifs et des outils pour créer les conditions du partenariat, de la rencontre, de la collaboration (annuaire, rencontres, événements)**
- **informer, former pour connaître, comprendre et accompagner**
- **donner du temps au temps et s'inscrire dans une démarche et un processus qui progressivement attire, mobilise et permet d'élargir le cercle ; surtout pas d'injonction**

CLOTURE DE LA SEANCE

Bruno CHARLES

*Vice-président de la Métropole de Lyon, chargé du développement durable,
de la biodiversité, de la trame verte et de la politique agricole*

Tout d'abord merci à tous.

Une première remarque : aujourd'hui, je ne parle plus de Développement Durable. Je parle d'éco-citoyenneté, d'alimentation, de santé, de capacité à se déplacer ... Il s'agit de rentrer par le concret de la vie. S'interroger sur comment on facilite la vie des gens, on la rend plus agréable par une action collective.

Sinon le Développement Durable est très didactique, il vient d'en haut des Nations Unies où on veut nous apprendre à vivre.

Deuxième remarque : évidemment, nous allons aller plus loin dans ces échanges. Tout d'abord parce qu'aujourd'hui il manque un partenaire : les associations. Cela était volontaire de manière à ce qu'il y ait déjà un débat entre les communes, élus, représentants de l'éducation nationale, techniciens pour déjà savoir si les orientations faisaient sens. Maintenant, il va falloir réintégrer les associations dans le débat.

Ce plan à l'éducation à l'éco-citoyenneté, c'est une boîte à outils qui va rester bien dotée par rapport à d'autres politiques Métropolitaine en terme de moyens financier : il reste des opportunités pour faire. Il faut savoir la mobiliser, avec les partenaires, pour aller vers les gens et faciliter leur vie quotidienne avec des actions collectives qui font sens en termes d'éco-citoyenneté. Si on fait cela, on a gagné ! Il y a du travail.

Rendez-vous au printemps 2016 pour un travail complémentaire pour que tous ensemble on décide des orientations des prochaines années.

Merci à vous.